

EXPRESSION LIBRE

Le Département est plus que jamais la collectivité de proximité qui réagit à la fois des menaces de sécheresses et qui poursuit la modernisation et l'aménagement du territoire, malgré un contexte financier qui pèse de plus en plus sur les finances des collectivités.

Après la perte de notre fiscalité, après de nouvelles dépenses décidées par l'État sans concertation et sans compensation, c'est maintenant un nouvel effort économique qui nous est demandé pour participer à la baisse de la dette collective de la France. Alors, faut-il réduire encore les frais de fonctionnement et dégrader notre service public ? Faut-il diminuer nos dépenses d'investissement qui concourent à la modernisation du territoire et qui soutiennent les emplois de demain ? Faut-il sacrifier les projets de territoire de nos entreprises ? Faut-il remettre en cause nos aides à destination des communes, des associations ? Nous ne nous y résignons pas. Le rôle du Département est justement d'accompagner les plus fragiles, de soutenir les projets de nos communes pour construire ensemble l'avenir. Ces axes essentiels, nous les poursuivons conformément à nos engagements. Ils sont indispensables et renforcent la qualité et la modernisation de notre action de vie tout au long de la vie sociale.

Après le vote du Budget Principal 2024, une nouvelle année budgétaire vient conditionner notre politique sociale et ambieuse. Il n'y aura

pas d'augmentation de la fiscalité, les Droits de Mutation à Titre Onéreux, qui sont une partie des frais de notaire, restent à 3,8 %, taux le plus bas de France, et nous appuierons l'association de ces frais pour les accorder à la propriété de logements HLM. Alors, que faire du marché immobilier se dégrader depuis un an, le Département met tout en œuvre pour favoriser l'accès à la propriété de ses habitants, mais aussi des nouveaux arrivants qui viennent s'installer dans l'Indre.

Ces attractivités plus territoriales nécessitent de se battre sur tous les fronts et nous nous y engageons.

C'est le cas pour l'avenir du développement de la flore au territoire de l'Indre avec déjà près de 100 000 arbres repiqués dans 85 % des communes éligibles à la fibre.

C'est le cas aussi avec la mise en œuvre de notre plan santé qui a permis l'installation et l'accompagnement de cent professionnels sur des infrastructures dédiées. Nous attendons des mesures fortes de l'État - la santé est sa compétence - pour assurer en outre aux soins équitables sur l'ensemble de notre pays.

C'est le cas aussi avec de multiples actions pour faire rayonner notre département et attirer ainsi de nouveaux visiteurs. Le printemps lance l'activité culturelle et sportive de l'Indre et cette année, il lance aussi le passage de la Flèche d'Or qui traversera notre département le

27 mai et les épreuves de tri des Jeux Olympiques et Paralympiques ont été. Nous avons une chance incroyable de mettre la richesse de notre territoire en avant et de fédérer l'ensemble des habitants autour des valeurs humaines de l'équivalence. Nous ne craignons rien, nous sommes prêts à tout !

C'est le cas enfin avec des démarches innovantes. Parmi elles, la stratégie Climat 36 qui réunit tous les acteurs d'un territoire pour lutter contre le changement climatique.

Les récentes inondations qui ont eu lieu le week-end de Pâques ont occasionné de gros dégâts pour nombre de nos concitoyens et nous voulons saluer l'action de nos nombreux bénévoles mobilisés ainsi que les agents du service des routes du Département.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Gilles ALLARD, Nicolas BELLUCCI, Nils BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Michaël CORDEAU, François DUBOIS, Claude DUBOIS, Michelle DUNIER, Marc FLEURY, Virginie FONTAINE, Nathalie PORTIER, Jean-Yves PIERRE, Lucie BARRAUD, Lydie LACROIX, Gérard MARAUD, Frédérique MIRAMAND, Philippe METWIER, Chantal MONGINOT, Florence PETIT, Christian ROBERT, Michèle SELLERON.

JO : du sport-spectacle au sport pour tous

2024 est placée sous le signe du sport, en France et dans notre département, avec les épreuves des Jeux Olympiques. Si les médailles, nous l'espérons, sont au rendez-vous, il ne faut pas oublier que tous les sports ont une portée éducative et sociale, c'est pourquoi le Département soutient de près les clubs sportifs de notre territoire et les associations sportives. C'est une façon concrète et durable de cultiver les valeurs de l'éducation.

et nos villages. Parce que ce sport populaire est, vecteur d'émancipation et de bien-être, le département se doit de le soutenir plus fortement, par exemple en cofinçant le recrutement d'entraîneurs. Ce sera une façon concrète et durable de cultiver les valeurs de l'éducation.

Le groupe des élus de la Gauche départementale : François ANTOINE, Lucie BARRAUD, Michel DOUGAUD, Anne-Claude MOULIN, LÉONORE.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre d'avril 2024

1 DOCUMENT Publié le 22 avril 2024



Tribune libre d'avril 2024

PDF - 119.06 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36